

## LE PETIT SAC DE VOTRE ENFANT



### Dans un sac à dos (si possible) :

- Une bouteille d'eau ou une gourde
- Un paquet de mouchoirs
- Une collation pour le matin (si besoin)
- Un change de vêtements (groupe des 3/5 ans)
- Une paire de chaussons
- Une casquette

Un doudou et une sucette pour les enfants qui doivent se reposer (groupe des 3/5 ans).

## POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT

Il vous faut remplir un dossier d'inscription chaque année contenant :

- Une fiche de renseignements.
- Une fiche sanitaire de liaison.
- Le règlement intérieur dûment signé.

Et nous fournir :

- Attestation Caf avec quotient familiale.
- Photocopie des vaccinations.
- Carte vacances et loisirs pour les bénéficiaires (délivré par la CAF).
- Attestation d'assurance en responsabilité civile.



## PLUS D'INFORMATIONS

### ALAE Maurice PETITCOLIN

1, Rue Jules Ferry  
31280 Drémil-Lafage

☎ 05 61 83 23 64

📞 06 62 37 24 28

✉ [maternelle-dremil@loisireduc.org](mailto:maternelle-dremil@loisireduc.org)

Directeur ALAE : Cédric BIGORGNE

### ALAE et ALSH André DUPERRIN

Avenue André Duperrin  
31280 Drémil-Lafage

☎ 05 34 66 65 45

✉ [elementaire-dremil@loisireduc.org](mailto:elementaire-dremil@loisireduc.org)

Directrice Enfance Jeunesse :  
Vanessa PREVOST

Directrice adjointe Enfance Jeunesse :  
Florence BONNET

### COORDINATION ENFANCE JEUNESSE

Avenue André Duperrin  
31280 Drémil-Lafage

Coordinatrice Enfance Jeunesse :  
Emmanuelle GABOLDE

☎ 05 34 66 65 41

✉ [coordination-dremil@loisireduc.org](mailto:coordination-dremil@loisireduc.org)

Les directeurs vous recevront de préférence sur les temps d'accueil de 16h30 à 18h30, concernant la facturation, de nouvelle inscription ou toute autre information complémentaire.

# Les Services Enfance Lec GrandSud



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Ce triptyque est un guide pour les familles dont les enfants fréquentent les services enfance de Drémil-Lafage

Un ALAE c'est quoi ? Pour qui ?  
Comment s'inscrire ? Quel est son fonctionnement ?

Le NAP c'est quoi ? Pour qui ?  
Comment s'inscrire ? Quel est son fonctionnement ?

Un ALSH c'est quoi ? Pour qui ?  
Comment s'inscrire ? Quel est son fonctionnement ?

 Dremil Lafage





ALAE Maternelle **Maurice PETITCOLIN**  
Public âgé de 3 à 5 ans

ALAE Elémentaire **André DUPERRIN**  
Public âgé de 6 à 11 ans

## DEROULEMENT

Les enfants effectuent dans un espace dédié des activités libres ou encadrées : lire, jouer, s'expérimenter, apprendre...

## NOS AXES DE TRAVAIL

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser l'autonomie des enfants
- Favoriser la participation des enfants
- Favoriser le vivre ensemble
- Favoriser l'ouverture culturelle
- Promouvoir l'écocitoyenneté



## PERIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE :

Les ALAE fonctionnent tous les jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi matin)

- ☞ **Le matin :** 7h 30 – 8 h 35 (maternelle et élémentaire)
- ☞ **Le midi :** 11h 45 – 13 h 20 (maternelle et élémentaire)
- ☞ **Le soir :**
- ☞ En Maternelle : 15 h 45 – 18 h 30
- ☞ En Elémentaire les lundis et jeudis : 16 – 18 h 30
- ☞ En Elémentaire les mardis et vendredis 15 h 30 – 18 h 30
- ☞ **Le mercredi après l'école et jusqu'à 18 h 30**

Les ALAE de l'école maternelle et élémentaire accueillent tous les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire de Drémil-Lafage, sans réservation préalable à condition d'avoir rempli le dossier d'inscription valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de chaque année.

Les NAP, sont des temps d'activités qui se déroulent après l'école et auxquels chaque enfant scolarisé à Drémil-Lafage, peut s'inscrire de lui-même (élémentaire) ou avec l'aide de ses parents (maternelle). Les NAP démarrent en octobre.

## QUEL TYPE D'ACTIVITÉ POUR MON ENFANT ?

Un large panel d'activités, adaptées à chaque tranche d'âge. Des ateliers lecture, du tennis, du foot, des activités culturelles, manuelles, d'environnement et sportives.

Les NAP sont gérés et mis en place par l'ALAE.

Les enfants inscrits, profitent de leurs activités durant un cycle de 6 semaines: entre deux périodes de vacances scolaires sur une séquence allant de 30 minutes à 1 heure.

## Les NAP en 3 questions réponses:

### LES TEMPS D'ACTIVITES SONT-ILS OBLIGATOIRES ?

*Les nouvelles activités périscolaires ne sont pas obligatoires et les enfants peuvent profiter des activités classiques de l'ALAE.*

### QUI ANIMERA LES TEMPS PERISCOLAIRES ?

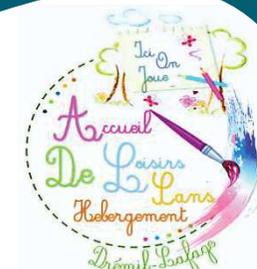
*Des animateurs diplômés ou en cours de formation, des associations locales partenaires.*

### QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LES NAP ?

*A la fin des NAP, votre enfant pourra rejoindre les accueils périscolaires à partir de 16h30 du lundi au vendredi.*

Il est important, pour votre enfant, de participer à chaque séance afin qu'il puisse réaliser sa création ou progresser dans l'activité choisie et de ce fait, être fier de lui !

L'objectif de ces activités est de contribuer à l'épanouissement personnel de chaque enfant, d'éveiller leur curiosité avec une ouverture sur des domaines divers.



ALSH Elémentaire **André DUPERRIN**  
Public âgé de 3 à 11 ans

**L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis après-midi et sur les vacances scolaires.**

Une équipe pédagogique composé des mêmes animateurs que sur le temps de l'ALAE permet d'assurer une continuité et une cohérence éducative. Cette équipe constitue aussi un repère important pour les enfants et les familles.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants en fonction des tranches d'âges : sorties, activités manuelles ou sportives, jeux...

Pendant les périodes de vacances scolaires, une large place est faite à la découverte, à l'apprentissage de la vie en collectivité et le développement de l'autonomie de l'enfant : mini-camps, bivouacs, sorties, veillées et des choix de séjours.

## PERIODE ET HORAIRES D'OUVERTURE :

En période scolaire, les mercredis après-midi, l'ALSH accueille les enfants de 11h45 à 18h30.

Durant les vacances scolaires, l'ALSH est ouvert de 07h30-18h30 du lundi au vendredi.

Les repas sont optionnels, les goûters des mercredis et des vacances sont fournis par l'accueil de loisirs.

Les inscriptions doivent être faites pendant les périodes prévues à cet effet (date limite indiquée sur les affiches et plaquettes avec le calendrier des inscriptions)

L'accueil de loisirs est fermé la semaine entre Noël et le Nouvel an ainsi que trois semaines en août.

**L'accueil de loisirs maternelle et élémentaire se déroule dans les locaux de l'école élémentaire André Duperrin, les mercredis après-midi et les vacances scolaires.**

**Les mercredis après-midi, le groupe maternelle mange à la cantine de son école et vient, transporté en bus rejoindre le groupe élémentaire à partir de 13h15.**

**Les familles n'ayant pas inscrit leur enfant à l'ALSH l'après-midi peuvent récupérer leur enfant entre 13h00 et 13h30.**